



**ACADÉMIE  
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Collège Honoré de Balzac**

Saint-Amand-Longpré, le mardi 4 juin 2024

**Principal du collège**

Affaire suivie par :

M. BOZIER

Tél : 02 54 82 80 50

ce.0410024d@ac-orleans-tours.fr

9 rue Descartes

41310 Saint-Amand-Longpré

Monsieur le Principal

A

Mmes et M. parents d'élèves

**Réinscription sur l'ENT du 10 au 21 Juin 2024 pour les futurs 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup>. La procédure vous sera envoyée par mail et sur pronote.**

**Les fiches d'urgence avec les copies des vaccins à jour (Carnet de santé) seront à rendre en même temps que la remise des livres le Lundi 24 Juin.**

**Rentrée des classes 2024-2025 des 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> Mardi 3 Septembre 2024**

- de 8h10 à 10h05 : accueil par le professeur principal
- 9h00 pour la classe ULIS
- à partir de 10h20 : emploi du temps normal

### **INFORMATIONS DIVERSES**

**Les manuels scolaires sont prêtés par l'établissement.**

- En cas de perte ou dégradation, le manuel sera facturé à la famille (voir Règlement Intérieur).
- Ils doivent être couverts (ne pas coller d'adhésif sur le manuel, ne pas mettre de couverture adhésive).

- L'état des manuels scolaires est constaté par les personnels du collège lors de la remise aux élèves à la rentrée sur la page de couverture ainsi que lors de leur restitution en fin d'année scolaire.

**Les certificats de scolarité (3 par famille) seront donnés sur demande faite au secrétariat à partir du début du mois d'Octobre.**

Les informations importantes seront visibles au fur et à mesure de l'année sur le site Internet du Collège et via l'ENT (l'Espace Numérique de Travail).



Sur le site internet du collège :  
<http://clg-balzac-saint-amand-longpre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>  
Ou taper collège Honoré de Balzac Saint Amand Longpré sur un moteur de recherche



Sur l'ENT :

Se connecter sur l'ENT (accessible depuis le site du collège, ou à l'adresse suivante : [college41.fr](http://college41.fr)) puis sur [Actualité de l'établissement](#). Pour l'inscription, les factures de restauration, les demandes de bourses et l'orientation cliquez sur [TELESERVICES](#)

Sur PRONOTE :

Pronote est mis à jour régulièrement. Vous pouvez y trouver toutes les informations utiles sur les déplacements de cours, les absences de professeurs, etc...

Se connecter sur l'ENT (accessible depuis le site du collège, ou à l'adresse suivante : [college41.fr](http://college41.fr)) puis sur [ESPACE VIE SCOLAIRE](#)

## ASSURANCE

- L'assurance scolaire garantit les dommages qu'un élève occasionne à un tiers mais aussi ceux qu'il subit. Elle est obligatoire pour toutes les activités facultatives (sorties, voyages...).
- L'attestation d'assurance devra être fournie à la rentrée scolaire.

## DIPLOME NATIONAL DU BREVET

- Les élèves de 3<sup>ème</sup> devront posséder une carte d'identité pour l'inscription à l'examen, les inscriptions se faisant en décembre 2024.
- Ceux qui sont âgés de 16 ans fourniront l'attestation de recensement délivrée en mairie de leur domicile aux mêmes dates.

## BOURSES ET AIDES

### 1. Bourses

Vous pouvez bénéficier d'une bourse si vos revenus ne dépassent pas un certain montant. Les demandes se font via l'ENT dès que vous en aurez reçu l'information via pronote

### 2. Fonds Social et Fonds d'Aide à la restauration scolaire

Le fonds social est destiné à aider les familles qui rencontrent des difficultés financières. Il s'agit d'une aide exceptionnelle et ponctuelle.

Le dossier de demande est à retirer auprès de la gestionnaire et la demande doit être renouvelée chaque trimestre.

Les dossiers sont examinés par une commission qui décidera ou non d'accorder une aide au vu des pièces justificatives transmises.

M. BOZIER

Principal,

